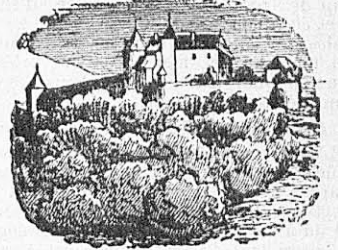




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

ABONNEMENTS

Suisse 1 an Fr. 9.—
» 6 mois » 4.50
Etranger 1 an » 16.—
» 6 mois » 8.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

Téléph. Appart. : 197

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau : 150

HORAIRE B.-R. : BULLE, arr. 8⁴⁵ 11⁴⁷ (d.j.f. 15⁵²) 16¹⁰ 20²² — BULLE, dép. 6⁰⁰ 9⁵² (10⁰⁰) 13⁰⁸ 18⁵⁰

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
Suisse 25 »
Etranger 30 »
Annonces mortuaires et rétractations 50 »
Réclames 50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage).

es verdure et les mousses
clat sauvage, et le jour dis-
loppait le jardin et la cam-
tte ombre. la vieille bande
menaçante.
sson de crainte, puis, tout
rassurés en voyant briller
ille recommandations.
vous irez voir mon père...
de ses nouvelles... Vous se-
? ...
rai sa fille.
le chalet. Jean devait par-
se rendre à Pierrefitte où,
erait le premier train. Ses
le vestibule, cordées, prêtes
cette voiture qui l'empor-
t le midi de la France, très
Toulon, en naviguant sur la
eindrait l'inquiétante étape
pays d'Asie.
allumé la lampe dans la
l'aveugle et Mme de Mira-
leur avait beau faire, beau
te pour dire des choses in-
ere d'Isabelle, il ne trouvait
é. C'était des larmes qui
enir à ses yeux sans lumiè-
e, à chaque instant, lui mon-
l'appela à l'aide toute sa
es réprimer. (A suivre).

**est le journal
du dans la région ;
donc un organe
de premier ordre.**

Les exilés volontaires.

Nous pensons à ces 4800 Suisses qui, au cours de l'année 1928, quitteront le pays pour chercher sous d'autres cieux un champ d'activité plus propice et plus rémunérateur. Hélas ! combien déjà sont revenus ou reviendront désenchantés ! Combien verront leur rêve s'écrouler misérablement, comme un château de cartes ! Combien sentiront leur cœur se déchirer davantage, parce qu'ils crurent que là-bas, par delà les mers, la fortune leur sourirait d'elle-même et qu'il n'y aurait qu'à la saisir au vol ! Combien !

Où, c'est bien partout « que les pierres sont dures ». Il est vrai que tout le monde n'arrive pas facilement chez nous à se créer une position suffisante ; il est vrai encore que bien des personnes qui ont quitté le pays réussirent dans la suite à faire fortune dans leur patrie adoptive. Mais beaucoup plus sont tombés dans la noire misère et le désespoir. Car, pour émigrer dans des conditions favorables, il faut s'y préparer intelligemment et longuement. Rien ne sert de s'embarquer pour l'Afrique ou l'Amérique avec ses quelques économies sans savoir où et pourquoi l'on se dirige vers tel ou tel but. Arrivé sur place, l'émigré insouciant ne rencontre habituellement que l'indifférence et le mépris. Les postes intéressants sont occupés, la concurrence existe, on ne vous connaît pas, il faut passer des jours, des semaines, des mois avant de trouver à gagner sa vie ; parfois même le petit pécule a disparu avant que vous ayez pu vous assurer la subsistance. Alors, c'est le retour lamentable par la voie officielle, c'est l'arrivée au milieu des siens, l'âme ulcérée, le cœur mécontent et vide. Ou bien, pour ne pas « avoir le nom » de revenir, on s'offre, on se loue au premier patron venu, pour n'importe quelle besogne, à n'importe quel prix, et là encore on regrette la patrie absente et l'imprudence commise.

L'office suisse d'émigration, organisme rattaché au département politique fédéral, attire avec raison l'attention des émigrants sur ces tristes vérités qu'il faut rappeler sans cesse. Celui qui veut tenter la fortune dans les pays étrangers doit tout d'abord s'enquérir des conditions de vie qui se présentent sur la terre qu'ils ont choisie, de la possibilité de s'y trouver du travail rémunérateur et des circonstances dans lesquelles ils seront appelés à travailler. Beaucoup, en effet, pour avoir négligé ces mesures de précaution, reconnaissent trop tard leur incapacité d'adaptation au milieu, qui diffère totalement de celui auquel ils étaient habitués. D'autres encore n'ont pas la force physique et morale nécessaire et se trouvent dans un état d'infériorité qui ne leur permet pas de tirer avantageusement parti de la situation. Remarquons enfin que ce sont toujours les débuts qui sont difficiles. Habituellement, celui qui n'est point arrivé à vaincre l'obstacle dès les premiers jours ne voit point son sort s'améliorer dans la suite. C'est pourquoi l'émigrant qui tente l'aventure avec des chances de succès est celui qui dispose de qualités au moins momentanées au-dessus de la moyenne.

La plupart des Suisses qui s'en vont travaillent dans l'agriculture ou la banque. Dans le dernier cas, l'émigrant est habituellement sûr de son poste, tandis qu'il en est autrement dans le premier. Le temps n'est plus où il suffisait de débarquer en pleine Amérique pour tirer d'un sol neuf et fécond les produits les plus divers que l'on plaçait ensuite dans des conditions toujours plus ou moins favorables. Aujourd'hui les colons sont régulièrement envoyés dans les régions lointaines où l'émigration devient difficile du fait même de l'éloignement. La concurrence se fait sentir et il faut produire beaucoup et bon marché pour s'en tirer. Ce n'est plus l'âge d'or.

Loin de nous la pensée de vouloir détourner quiconque de l'émigration, car il est cependant des compatriotes qui réussissent au-delà des mers. Ce sont ceux qui savent ce qu'ils veulent, où ils vont et par quels moyens ils se tireront d'affaire. L'Office fédéral d'émigration relate par exemple les précautions prises lors de la conclusion d'un contrat avec une compagnie de colonisation agricole, dans l'Argentine, territoire de Misiones. Le contrat n'entra pas en vigueur, parce que les promoteurs de la compagnie ne trouvèrent point en Suisse les fonds nécessaires, mais il donne une idée des précautions à prendre quand on se hasarde à tenter l'aventure.

« Les personnes qui s'obligent à cultiver un lot de terrain, dit le projet, doivent être saines de corps et d'esprit, et disposer encore, après leur arrivée à destination, d'une somme de 5500 francs. A son arrivée dans la colonie, l'émigrant suisse a droit à l'hébergement à l'auberge des émigrants pendant cinq jours à raison de un peso par jour. Le colon pourra choisir lui-même son lot de terrain et la compagnie devra lui en défricher trois hectares pour le prix de 60 pesos, etc., etc. Les colons qui ne supporteront pas le climat devront, sur l'ordonnance du médecin, être rapatriés, etc. »

On se rend compte immédiatement de l'importance de ces formalités, qui évitent à ceux qui s'en vont des surprises trop pénibles, d'autant plus qu'il en reste suffisamment d'imprévues. C'est ainsi qu'au cours de l'an dernier divers appels avaient été lancés par de grandes compagnies étrangères de colonisation. Les personnes qui se proposaient de donner suite aux promesses fallacieuses de ces tracts et qui s'adressèrent à l'office d'émigration furent exactement renseignées et renoncèrent à un coûteux et inutile déplacement.

Terminons en faisant remarquer que l'on ne jouit toujours de la protection officielle, pas même toujours de celle des lois, quand on est loin de son pays. L'exil est toujours pénible.

Les Suisses, qui, malgré tout, veulent courir le risque et tenter la chance feront bien, auparavant, de ne rien laisser au hasard de ce qui peut être prévu. C'est la toute première condition du succès. Et puis que, là-bas, ils se souviennent du pays et l'honneur au sein des colonies organisées qui tiennent haut et ferme le drapeau à croix blanche sur fond rouge !

Petite Revue.

ÉTRANGER

Ce que pense l'Allemagne.

Il est difficile de savoir ce que pense l'Allemagne de la tournure que viennent de prendre les pourparlers de Paris.

Le Dr Schacht et le gouvernement de Berlin désirent-ils, en somme, le règlement définitif des problèmes posés par la guerre, ou bien préfèrent-ils le provisoire, qu'ils estiment plus facilement susceptible de modification ? Il subsiste certainement un doute à ce sujet et l'on est parfois tenté de croire que, sincèrement, le Reich ne recherche pas la paix. Nous comprenons parfaitement qu'il s'efforce de payer le moins possible, mais cette résistance farouche devant des propositions qui sont pourtant acceptables, puisqu'elles sont moins lourdes que la situation actuelle, semble signifier autre chose : la volonté bien déterminée de ne point s'acquiescer. C'est précisément cette mentalité qui est regrettable, parce qu'elle entraîne la discussion dans un domaine dangereux et où elle ne peut aboutir à rien de bon.

Si l'on ne travaille pas en toute franchise à l'édifice de la paix, mieux vaut en rester sur place que de donner au monde l'impression que l'on fomenté dans l'ombre une nouvelle guerre et que la cause de la paix est irrémédiablement perdue. Nous pensons malgré tout que l'influence de l'Amérique sera suffisante pour contrebalancer les appétits revanchards de certaines

nations, si les Européens continuent à donner eux-mêmes des preuves tangibles de leur volonté de paix. Il est d'autre part évident qu'à la longue les « chaînes de Versailles » devront se détendre et tomber, parce qu'une Allemagne enchaînée ne jouera jamais un rôle franc et loyal au sein du concert européen, mais il faut aussi que les terribles débâcles financières causées par l'agression allemande soient réparées, et l'on ne voudrait cependant pas que la charge de ce rétablissement tombe sur les nations qui ne sont coupables que de s'être défendues.

C'est sous cet angle que l'on doit analyser le discours de M. Stresemann, au déjeuner de la presse étrangère, à Berlin, dimanche dernier.

Parlant des travaux du comité des experts, l'orateur s'est attaché à démontrer qu'il importe de conduire l'œuvre de la liquidation de la guerre dans un esprit supérieur d'intérêt général et non dans le cadre étroit des intérêts nationaux. Cette distinction, absolument fondée, laisse l'espoir, si elle est sincère, et l'on n'a pas le droit d'en douter, que l'on peut encore arriver à une entente, à la condition que le Reich commence à faire preuve de cet esprit de désintéressement prêché à Berlin.

Un moment où M. Stresemann s'est peut-être légèrement éloigné de la vérité, c'est lorsqu'il a affirmé que c'était l'intérêt de tous d'arriver « à n'importe quel prix » à une entente. Les Alliés l'ont dit et redit, pour eux, la continuation de l'application du plan Dawes suffit. C'est bien l'Allemagne qui, espérant obtenir et la réduction de la dette et l'évacuation de la Rhénanie, a sollicité la réunion du comité des experts. Cependant, nous sommes d'accord de reconnaître qu'un règlement définitif de la situation, s'il est possible et qu'il apporte une satisfaction suffisante à chacune des parties, vaudrait infiniment mieux qu'un régime provisoire, n'importe lequel. Seul il permettra en effet de marcher résolument dans une voie nouvelle et d'étayer son relèvement économique sur des bases sûres et définitives. On ne saurait s'y tromper, aucune stabilité de fait n'assurera l'équilibre européen tant que des questions aussi délicates que celles qui touchent à la dette internationale se poseront encore. Nous persistons d'ailleurs à penser que le rôle de l'Amérique sera forcément déterminant dans toute entente à l'amiable. Il lui appartient d'avoir le beau geste et de simplifier le problème en renonçant à une partie de sa créance. Malheureusement, jusqu'ici du moins, Washington a toujours fait la sourde oreille à toute suggestion dans ce sens.

Ajoutons qu'il n'y a pas lieu de s'effaroucher des paroles prononcées par M. Stresemann, qui cause souvent d'une autre manière quand il est entouré de ses compatriotes et quand il se mue en diplomate. Seulement le système qui consiste à aiguiller dans une voie qui n'est pas celle de la vérité et de la paix l'opinion nationale est toujours dangereuse. Le Reich lui-même en a plus d'une fois donné la preuve. M. Stresemann paraît l'oublier.

En Chine.

Les forces cantonaises, soutenues par les mitrailleuses et des avions, ont bombardé subitement, jeudi matin, la marine chinoise, mouillée près des forts de Macao et soupçonnées de soutenir les troupes de Kouang-Si. Le combat a duré une demi-heure. Il y a eu de nombreuses victimes. La flotte chinoise a ensuite mis l'ancre au large de Shameen, près des caennières étrangères où les Cantonais l'ont désarmée. La loi martiale est strictement appliquée à Canton. Des milliers de personnes s'enfuient à Hong-Kong. Sept vaisseaux de guerre étrangers sont mouillés actuellement près de Canton.

En Lithuanie.

On dément la mort du neveu de M. Wolde-maras. Son état serait au contraire satisfaisant. Déjà avant l'attentat commis contre M. Wolde-maras, plusieurs membres d'une organisation secrète, qui se livraient à des actes terroristes, avaient été arrêtés dans l'arrondissement de Trokai. Une organisation pareille fut aussi découverte à Mariampol et les membres de cette organisation avaient récemment jeté des explo-

sifs dans le bâtiment de la police criminelle. Cet édifice fut fortement endommagé. Une récompense de 50.000 litas est offerte par le gouvernement lithuanien à la personne qui, par ses indications, permettra de découvrir les coupables.

A l'exposition de Séville.

L'exposition ibéro-américaine de Séville a été inaugurée officiellement jeudi, à midi, en présence des souverains et du général Primo de Rivera. Après la bénédiction de l'exposition par le cardinal-archevêque de Séville et un discours du commissaire de l'exposition, le général Primo de Rivera a ensuite célébré les beautés de Séville, où l'Espagne accueille à bras ouverts ses filles d'Amérique, sa sœur portugaise, et montre au monde que les siècles n'ont pas modifié les caractères essentiels de vertu et de travail de la race ibérique.

Fin de session en Gde-Bretagne

Les deux Chambres se sont réunies vendredi matin pour entendre le discours du roi mettant fin à la session. L'après-midi, à la dernière séance, il a été donné lecture de la proclamation de dissolution du parlement signée par le roi.

Le nouveau parlement se réunira le 25 juin pour nommer son speaker et procéder à l'assemblément de ses membres. L'ouverture solennelle du parlement n'aura lieu que le 2 juillet.

En Italie.

Devant le tribunal de Rome se déroule actuellement un procès intenté aux membres de l'« Oriuna », association nationaliste Yougoslave qui développait son activité sur le territoire italien à la suite de l'assassinat d'un communiste que l'Oriuna considérait comme un espion, comme un homme de paille de la police. Le procureur a reconnu la complète responsabilité d'un premier groupe de six accusés. Il a requis la réclusion à vie pour l'un des inculpés et des peines variant de 30, 22, 20, 7 et 3 ans pour les autres.

En France.

Agitateurs antimilitaristes. Sur mandat du procureur de la République de Bordeaux, une perquisition a été opérée au domicile de Léon Pichon, demeurant à Begles, gérant du journal le « Travailleur » et secrétaire général du parti communiste de la région bordelaise. A la suite de cette perquisition, l'arrestation de Pichon a été ordonnée. Il est inculpé de menées antimilitaristes et de provocation de militaires à la désobéissance.

Au Mexique.

Selon des nouvelles parvenues de New-York au « Times », une colonne fédérale a battu une troupe d'insurgés. Quarante de ces derniers ont été tués. On signale également un succès des rebelles. Le général Calles a quitté Hermosillo pour Mexico. De là il va diriger les opérations contre les partisans des cristeros.

SUISSE

Le conflit métallurgique.

Dans sa séance de vendredi, le Conseil fédéral a pris connaissance et approuvé un rapport de M. Schulthess sur le conflit métallurgique actuel. Par suite de l'échec de la conférence de Berne, le département de l'économie publique a désigné une commission d'arbitrage composée de M. Sträubli, syndic de Winterthur, président, Oertli, directeur de l'office zurichois de conciliation, et Frey, secrétaire de cet office. MM. Schulthess et Pfister ont en outre eu jeudi une entrevue à Zurich. Il s'agit en première ligne de savoir sous quelles conditions on peut maintenir la semaine de 52 heures que les patrons ne peuvent abandonner à cause de la concurrence étrangère.

L'incendie de la cabane du Wildhorn.

Le commandant de la police cantonale de Berne communique que l'incendie de la cabane du Wildhorn, dans la vallée d'Ifingen, près de la Lenk et appartenant à la section du Moléson est un acte criminel. Dans l'intérêt de l'enquête, c'est-à-dire

NAGO
d fort
dispos.
ets à 0.95 et 1.80
partout NAGO, OLTEN

cteurs de lait.
heures, à l'ancienne
vendra à prix réduits une
es à lait de 35, 40 et 50
t, ainsi qu'un lot de boilles

Nouveau lot de
TOLE ondulée
e qui a de plus avantageux pour
ouvrir hangars, refuges, etc.
oindre en feuilles mesurant 90 cm.
ur 100 cm. Par lots de 10 feuilles
fr. 1.20 la feuille contre rem-
oursement pris à Genève (poids
kg.)
Daellenbach
à MEYRIN
(Genève)

afin de permettre entre autre d'établir avec certitude la date de l'incendie, les touristes qui ont passé dans la dite région de fin mars au 1er mai 1929, sont priés de communiquer leurs constatations concernant l'état de la cabane.

Après l'accident d'aviation.

L'avion qui est tombé près de l'Emmenbrücke, fonctionnait comme patrouille, chargée d'observer l'ennemi. Il portait une vingtaine de fusées. On croit que l'accident est dû à l'éclatement de l'un de ces engins. On a cru tout d'abord à un court-circuit à la station radio-téléphonique. L'hypothèse la moins vraisemblable est que le feu a été provoqué par le moteur. Il est du reste douteux que l'on puisse jamais découvrir les causes de l'accident. Les aviateurs n'étaient pas munis de parachute, les essais avec de tels appareils n'étant pas encore complètement terminés et, par conséquent, tous les avions n'en étant pas encore munis. On se demande d'ailleurs si les malheureux aviateurs auraient eu la possibilité d'utiliser leur parachute s'ils en avaient eu à leur disposition.

Les matchs inter-régimentaires

Judi, à Neuchâtel, les équipes de football des régiments neuchâtelois et fribourgeois se sont rencontrées en un match amical. Après une partie chaudement disputée, les fribourgeois l'ont emporté par 4 buts à 2.

Le matin, au stand, les deux régiments ont organisé un tir. Les fribourgeois en sont également sortis vainqueurs en totalisant 1436 points contre 1409 aux Neuchâtelois.

Les équipes étaient formées de dix hommes chacune. Le meilleur résultat individuel a été obtenu par notre champion gruyérien, le fusillier André Braillard, III-14, qui a totalisé 161 points. Après le match de football, les participants ont reçu un gobelet.

L'affaire Dorsch à Zurich.

Vendredi après midi s'est poursuivie l'audition des témoins. Les témoignages qui diffèrent sur certains points sont unanimes en ce qui concerne le fait que Dorsch a été poursuivi par une partie des grévistes jusqu'au dépôt des trams. Des employés de trams qui allaient au travail et remarquèrent l'incendie se mirent également à courir et la fatalité a voulu que de tous côtés des gens se dirigeassent vers Dorsch. L'agent de police Güntersperger qui arrêta Dorsch a déclaré que celui-ci n'a jeté son arme à terre qu'après trois sommations. Dorsch était dans un état de prostration complète et s'est laissé emmener sans résistance et sans prononcer un mot.

Un ouvrier qui se rendait à son travail raconte qu'un quart d'heure avant le drame, il a été assailli et battu par quelques grévistes sans qu'après avoir échangé le moindre mot. Un laitier explique comment il vint au secours de l'ouvrier attaqué. M. Fluhringer, fabricant de fenêtres, communique que son atelier était parfois entouré, avant six heures du matin, par des grévistes. D'autres témoins donnent des détails sur la première agression dont a été victime Dorsch.

La double votation de dimanche.

Ainsi qu'on s'y attendait, les deux initiatives ont été repoussées par le peuple suisse. Ce double résultat négatif témoigne une fois de plus du jugement sain de notre peuple. La participation au scrutin a été en général plus forte qu'on ne le prévoyait. Chacun reconnaît toutefois les méfaits du schnaps, mais maintenant tout le monde doit s'unir pour garantir le succès du régime des alcools.

L'initiative sur la circulation routière a été rejetée par 411.488 voix contre 246.026 et celle sur l'option locale par 457.898 voix contre 224.268.

Notons que ce résultat a été accueilli avec satisfaction dans les milieux officiels.

D'autres votations en Suisse.

Les électeurs du canton de Zurich ont repoussé dimanche une initiative tendant à élaborer une loi aux termes de laquelle douze communes de la ville de Zurich seraient englobées dans cette dernière.

La loi introduisant les chasses affermées a été par contre acceptée.

A Berne, la demande d'initiative tendant à la fusion des communes de Liebefeld et de Wabern avec la ville de Berne a été repoussée.

A Lucerne, les milieux ruraux qui avaient lancé l'initiative pour réduire le prix du sel ont obtenu gain de cause.

Le prix sera de 20 ct. par kg. au lieu de 30 centimes.

Traité avec les Pays-Bas.

La Suisse et les Pays-Bas ont signé une convention en vertu de laquelle chacun des deux pays s'oblige à assurer aux nationaux de l'autre établis sur son territoire le même traitement qu'à ses propres ressortissants en matière d'assurance-chômage.

Cette convention existe déjà avec le Danemark, l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche, la Pologne et la Tchécoslovaquie.

Le chef de l'Armée du salut à Genève.

Le chef suprême de l'Armée du Salut, le général Edward-J Higgins, élu le 13 février dernier en remplacement du général Booth, mis à la retraite, est arrivé à Genève dans la nuit de samedi à dimanche. Il a présidé le conseil des officiers dans la grande salle de l'Union Chrétienne.

Lundi, le général a quitté Genève pour se rendre à Zurich d'où il repartira directement pour Londres. Dans un mois il va entreprendre un important voyage à travers le Canada.

Le régime du blé.

M. Musy a déposé au Conseil fédéral, vendredi matin, le projet d'arrêté urgent sur le régime du blé, ainsi que le message explicatif. L'arrêté comprend 46 articles et reproduit l'avant-projet de loi définitif. Un échange de vues général a eu lieu au Conseil fédéral. La discussion proprement dite aura lieu mardi prochain. Elle sera close en tous cas la semaine prochaine. Des mesures énergiques seront prises en vue de faire baisser le prix du pain.

Le désarmement et le Conseil fédéral.

M. Motta a rendu compte à ses collègues de la conversation qu'il a eue avec M. Gibson, président de la commission préparatoire du désarmement, qui, en qualité d'ancien ministre à Berne, avait tenu à lui rendre visite. Selon cette communication, on pourrait envisager aujourd'hui les travaux du désarmement avec moins de pessimisme. On entrevoit la possibilité de convoquer pour le début de l'an prochain la grande conférence pour le désarmement.

Un jardin zoologique à Zurich.

Une dépense de 600.000 francs est prévue pour l'aménagement du jardin zoologique en voie d'exécution au Zurichberg. Les dépenses d'exploitation annuelles s'élèvent à 200.000 francs. La municipalité, dans un message au Conseil communal, dit qu'il est de grande importance de posséder un jardin zoologique digne de la ville de Zurich. Elle propose en conséquence de donner suite à la requête de la société coopérative au jardin zoologique de Zurich tendant à l'octroi d'une somme de construction de 150.000 francs, dont 50.000 comme capital de la société et 100.000 francs à fonds perdus.

FRIBOURG

Conseil d'Etat.

(Séance du 10 mai 1929).

Le Conseil accepte avec la plus vive reconnaissance, au nom de l'Université, une donation de 24.300 fr. faite à cette institution par un généreux donateur anonyme fribourgeois, en souvenir de M. le Conseiller d'Etat Georges Python, décédé.

Il décerne un diplôme d'honneur et une médaille de sauvetage à M. Charles Chaudron, à Fribourg, pour l'acte de courage et de dévouement qu'il a accompli, le 17 avril 1929, en se jetant résolument dans la Sarine pour en retirer le corps du malheureux soldat Tanner, qu'il parvint, après deux tentatives infructueuses, à ramener sur la berge.

Il délève à M. François Mauroux, porteur d'un diplôme fédéral de vétérinaire, une patente l'autorisant à pratiquer sa profession dans le canton de Fribourg.

Il prend acte, pour en tenir compte au besoin, du contrat de travail et de l'avant-conclu, le 1er mars 1929, entre les entrepreneurs de la Ville de Fribourg et l'Association des ouvriers de la Corporation de l'industrie du bâtiment.

Il autorise de même l'Institut Duvillard, à Epagny, à vendre deux marais et à affecter le prix de cette aliénation immobilière aux réparations prévues à sa ferme des Addoux.

Grand Conseil.

Hier, lundi, notre Chambre législative a repris sa session. Il s'agissait du projet de la loi tendant à la révision de la loi de 1922 sur la caisse de retraite des membres du corps enseignant.

L'entrée en matière a été votée. La discussion a commencé. Souhaitons que nos mandataires discutent objectivement et que nos maîtres primaires et secondaires trouvent un peu de clémence auprès d'eux.

S. Ex. l'ambassadeur de France à Fribourg.

Aujourd'hui, mardi, Son Excellence l'ambassadeur de France auprès de la Confédération Suisse, M. de Marcilly, a fait une visite à Fribourg. Il a assisté à une fête en l'honneur de Jeanne d'Arc, organisée par la société française.

Un sauvetage.

Nous lisons dans l'Indépendant que dimanche 5 mai, deux jeunes Gruyériens travaillant à Faoug étaient montés sur une barque. Ils furent pris par un remous sur le lac de Morat. L'embarcation chavira. M. Imgram, professeur d'anglais au Collège

St-Michel, se trouvant sur la rive, monta sur un petit bateau et réussit à sauver les imprudents. L'un avait perdu connaissance. Il put être ramené à la vie. Honneur au brave sauveteur!

Situation du marché suisse du travail

publié par l'Office cantonal du Travail, à Fribourg.

La situation du marché suisse du travail peut être considérée en général comme bonne. Dans la construction, il manque partout des maçons; des manœuvres sont cherchés dans les cantons de Vaud, Neuchâtel, Soleure et Aarau. Comme dans le canton de Fribourg, presque dans tous les autres cantons le personnel agricole est très recherché. Du personnel d'hôtel qualifié (cuisiniers et cuisinières, sommeliers) est demandé par les offices cantonaux du travail à Berne, Lucerne et Grisons. Un certain nombre de mécaniciens, tourneurs sur fer et fondeurs sont également demandés par les offices à Zurich, Aarau et Schaffhouse. Les peintres sont spécialement recherchés dans les cantons de St-Gall, Argovie et Glaris. Les cantons de Thurgovie et Argovie nous annoncent une crise partielle de l'industrie de la chaussure. Dans le canton de St-Gall, par suite de la crise permanente de l'industrie de la broderie, on introduit de nouvelles industries qui font un progrès lent mais sûr.

Chronique romontoise.

Globe-trotter.

Samedi, un globe-trotter, d'origine belge, a passé en notre ville, poussant un véhicule à deux roues, dans lequel se trouvent des provisions de voyage. Pendant qu'il se présente dans les maisons des différents quartiers offrant en vente des cartes postales sur lesquelles se trouve sa photographie, il confie la garde de sa charrette à un chien qui l'accompagne. Il a déjà visité l'Italie d'où il revient avec un grand nombre de signatures autographes des notabilités les plus marquantes de ce pays, entr'autres celle du Duce. Son livre de voyage contient encore des sceaux et des estampilles des différentes localités qui se sont trouvées sur son passage. Après avoir visité la Suisse, il parcourra l'Allemagne et s'en ira à Hambourg. Il estime que sa randonnée durera au moins 5 ans. Ajoutons que ce pédestreman a fait toute la guerre de 1914.

En l'honneur des chanteurs bullois.

Une délégation de la Chorale romontoise accompagnée de la bannière est allée saluer à la gare le triomphal retour des chanteurs bullois revenant du concours d'Aigle. Un nombreux public se pressait sur le quai pour recevoir les glorieux chanteurs gruyériens. Quand leur bannière apparut à la portière, la lampe ornée de deux couronnes de lauriers, ce furent des acclamations frénétiques et prolongées. Les chanteurs furent félicités par M. le Préfet Bondalaz, président de la Chorale romontoise, MM. Peyraud, président de la Chorale bulloise et Glasson, président cantonal, répondirent en termes bien sentis à l'orateur.

Fête cantonale des Chanteurs Vaudois.

Aigle, le 12 mai 1929.

On nous écrit :

A l'heure où paraîtront ces lignes, la 28me fête cantonale des chanteurs vaudois aura disparu dans le gouffre du passé. Ce furent pourtant de grandioses manifestations que ces joutes pacifiques si agréablement disputées, en deux séries réunissant au total 69 sociétés dont une fribourgeoise, la Chorale de Bulle, qui concourait en division supérieure.

Les journées de mercredi et jeudi remportèrent un grand succès. Celles de samedi et dimanche furent plus importantes encore.

Aigle, le bourg tranquille, assis au pied des monts, mais tout entouré de vignobles fameux, présente un coup d'œil féérique. La décoration des rues et des édifices est presque somptueuse, et, la nuit surtout, la bigarrure des couleurs et des nuances brillamment éclairée à la lumière de dizaine de milliers d'ampoules électriques est complète. Vraiment nos amis vaudois n'ont rien négligé pour que se plaisent en leurs murs les gais et vaillants chanteurs. Ajoutez à cela le charme indescriptible d'une généreuse nature printanière, le sourire ingénu et enjoué des jolies Vaudoises, le fumet du vin pétillant des côteaux voisins, puis l'atmosphère d'une grande fête et vous aurez une idée de ce que furent les grandes journées musicales dont à ce point de vue au moins tous les choraliens reviendront enchantés.

Au sens strictement musical, la fête cantonale d'Aigle marque encore un progrès considérable dans l'art de la musique vocale et l'on se demande en toute franchise ce que seront les manifestations futures de ce genre et ce que sera surtout la tâche des chanteurs et des directeurs de campagne.

On peut dire que toutes, ou presque toutes les sociétés ont présenté des exécutions qui témoignent d'un labeur acharné et d'une haute conception du chant. Le concours de lecture à vue prouve à son tour que le niveau musical général des sociétés affiliées à la Cantonale vaudoise sera diffici-

lement battu, à moins que les éléments citadins et industriels y supplantent l'élément campagnard.

On nous permettra de parler plus spécialement de la Chorale de Bulle et de ses productions puisque ce papier est destiné au journal «La Gruyère». Au concours à vue, les Bullois se sont vraiment bien comportés. A part un léger flottement vers le milieu, et peut-être certains effets de nuances atténués, cette exécution fut très bonne et doit être comptée au nombre des meilleures. Samedi après midi, la Chorale se présentait à son tour devant un public choisi et extrêmement nombreux qui se pressait dans le vaste halle de fête. Le chœur imposé, *Cantique de David*, a été bien rendu. Il y avait de la variété d'interprétation, de la souplesse dans les voix, et c'était juste. Quant au chœur de choix, *Celui qui veille*, il souleva dans l'immense auditoire enthousiasmé de frénétiques applaudissements. Puissance admirable, sonorité et fusion remarquable des voix donnèrent à cette production un cachet qui ressortait de toutes les autres exécutions. Malgré l'effectif réduit relativement à celui de ses concurrents, la Chorale de Bulle a produit une belle et profonde impression. Sans préjuger des décisions du jury, il nous paraît que la Chorale de Bulle doit être classée en très bon rang dans la division supérieure. Les couleurs bulloises et gruyériennes ont été dignement et fièrement défendues. Bravo!

Qu'on nous permette, en terminant cette brève analyse, de féliciter tout spécialement la Chorale de Bulle pour la virilité qu'elle conserve dans l'interprétation de ses chants au milieu de cette effémination, véritable signe de décadence, que l'on remarque très souvent dans les voix fluettes et roucoulantes de colombes amoureuses de trop de sociétés. Une chorale n'est pas un chœur mixte.

Cela dit, reconnaissons que, tant au point de vue organisation qu'à celui de la musique, la fête cantonale des chanteurs vaudois à Aigle marquera une étape lumineuse dans les annales de la Cantonale vaudoise.

Nos choraliens à Aigle.

On nous écrit :

Les premières journées de la Chorale de Bulle à Aigle se sont déroulées avec succès au milieu d'une atmosphère de gaieté et d'enthousiasme.

Les concours paraissent avoir donné toute satisfaction et le moral de la troupe est excellent. Aussi, on peut le croire, le rire ne chôme pas parmi les chanteurs qui vont partir ce soir pour le Valais.

Ce matin, dimanche, les Fribourgeois d'Aigle ont réservé une émouvante et bien agréable surprise aux chanteurs bullois. Au sortir de la messe gracieusement retardée par les bons soins de M. le chanoine Flury, résident, chanoine de St-Maurice, nos braves et fidèles compatriotes ont organisé, sur la place de l'église dans un cadre féérique de verdure et sous la fraîche atmosphère du plus gracieux des matins vaudois, une chaleureuse réception.

M. Mauron, un Gruyérien, souhaite la bienvenue à la Chorale en termes vraiment exquis et sortis du cœur sincère d'un patriote, puis offrit une magnifique coupe que le public pourra admirer en temps voulu, tandis qu'une mignonne petite Fribourgeoise, Prisca Purro, en costume, présentait une non moins superbe gerbe de fleurs et qu'un tout jeune armailli, André Dévaud, exécutait avec un art consommé *Jean Parmailli du Lac Noir*, une *youtse*, et plus tard, *Le petit chevrier*.

M. Peyraud, président de la Chorale, remercia les hôtes si charmants d'Aigle et dit toute l'émotion ressentie par les Bullois en face d'une sympathie si spontanée et si franche. On entendit encore Mme Purro, d'Aigle, qui fut jadis à La Tour-de-Trême, et M. Edouard Glasson, président cantonal des chanteurs fribourgeois, qui salua avec enthousiasme l'idée de la création à Aigle d'un cercle fribourgeois. La Chorale, qui avait offert un don en faveur des ressortissants pauvres de Fribourg, exécuta avec entrain quelques chants du pays, puis on trinqua amicalement les excellentes bouteilles d'Aigle en échangeant des félicitations réciproques. Parmi nos compatriotes du grand district, notons la présence de M. le chanoine Pasquier de l'Abbaye de St-Maurice, un autre enfant de la Gruyère, frère de M. Louis Pasquier, propriétaire du Café de la Clef, à Bulle.

Prise de contact heureuse et qui fit du bien aux choraliens et aux Fribourgeois d'Aigle. Il fait si bon quand on se rencontre au dehors sentir les cœurs vibrer et battre à l'unisson.

Aigle, le 11 mai 1929, au soir.

Le vin est tiré, il faut le boire! C'en est fait! La Chorale de Bulle vient de subir la double épreuve du concours à vue et du concours d'exécution, en division supérieure. La lutte a été très serrée. Pour disputer ses chances contre les sociétés de la valeur de Le Brassus, les Unions Chorales de

Lausanne, Vevey, La Tour-de-Peilz et Lutry, l'Harmonie de Payerne, et tant d'autres, en tout 12 magnifiques chorales, toutes plus nombreuses que la nôtre, il faut une bonne dose de courage et d'optimisme. Ce courage et cette foi au succès, directeur et chanteurs les ont manifestés dès l'aube de cette belle journée que Dieu a bien voulu agréer d'un radieux soleil.

Au sortir de la Halle des Concerts où les joutes artistiques se sont déroulées devant un public très nombreux, nous avons tous eu l'impression, directeur y compris, que la Chorale de Bulle venait de représenter dignement les couleurs bulloises, gruyériennes et fribourgeoises à Aigle. Quel que soit le résultat final de l'épreuve, la Chorale a la douce satisfaction — et elle peut l'affirmer en toute sincérité — d'avoir accompli tout son devoir. Du reste, les applaudissements nourris du public — un jury, lui aussi — nous ont prouvé que nos productions furent plus qu'honorables.

Quelques bruits glanés çà et là, à la cantine, dans les rues, dans le train et... dans l'air..., bruits répandus par des amateurs de belle musique, sont unanimes à qualifier d'excellentes les productions de la Chorale de Bulle. Puisse notre chère société cueillir demain soir, au moment épique de la distribution des prix, une digne récompense des laborieux et persévérants efforts qu'elle a fournis durant cet hiver. Puisse-t-elle aussi chanter avec le même enthousiasme au prochain concours de Châtel-St-Denis où la lutte ne sera pas moins chaude.

Terminons en citant un mot de notre distingué chef et animateur, M. le professeur Radraux, mot qui est de nature à renseigner le public bullois mieux que les raisonnements les plus subtils: « Je suis très content de vous! », nous a-t-il dit, aussitôt après le concours. Voilà certes un mot significatif. Aussi, nous n'y ajouterons rien. Tirons le rideau et attendons avec sérénité la suite des événements.

Nous recevons encore une longue et intéressante correspondance sur la dernière partie de la manifestation d'Aigle, soit la réception des Choraliens à Sion, la promenade à travers le Valais et le Lötschberg et la réception à Romont. Le manque de place nous oblige bien à regret à renvoyer cette communication à jeudi.

CONCOURS DE LECTURE A VUE
Division supérieure

Laurier, 1re catégorie, mention «excellent»
1. 59,7 Union Chorale, Lausanne; 2. 59 Récréation, Yverdon; 3. 57,7 Union Chorale, Vevey; 4. 56,7 Chorale, Bulle; 5. 56 Harmonie, Payerne; 6. 55,3 Union Chorale, Lutry; 7. ex aequo Jeune Helvétie, Morges.

Laurier, 2e catégorie, mention «très bien»
8. 52,7 Chorale, Brassus; 9. 52,3 Léman, Nyon; 10. 51,7 Union Chorale, Tour de Peilz; 11. ex aequo Chorale, Cossonay; 12. 51 Chorale de la Pontaise, Lausanne.

CONCOURS D'EXECUTION
Division supérieure

Laurier, 1re catégorie: 1. 59,5 Union Chorale, Lausanne, avec félicitations du jury pour le chœur de choix; 2. ex aequo Union Chorale, Vevey; 3. 58,49 Chorale, Brassus; 4. 58 Union Chorale, Tour de Peilz; 5. 57,16 Union Chorale, Lutry; 6. 56,66 Chorale, Bulle; 7. 56,49 Harmonie, Payerne; 8. 55,66 Chorale de la Pontaise, Lausanne; 9. ex aequo Jeune Helvétie, Morges; 10. 55,16 Chorale, Cossonay.

Laurier, 2e catégorie: 11. 54,66 Léman, Nyon; 12. 51,82 Récréation, Yverdon.

Le tonique sans rival,
aliment nervin
d'une puissante efficacité, est



Il restaure, conserve la santé et les forces.
Flacon ou boîte orig.: 3.75; doubles: 6.25 d. l. pharmac.

GRUYÈRE

Nécrologie.

Ce matin est décédé à Bulle M. le notaire Joseph Pasquier, qui souffrait depuis un certain temps d'une cruelle et impitoyable maladie. Le défunt était âgé de 74 ans. Il joua dans maints domaines de la vie publique bulloise un rôle de tout premier plan. Doué d'un caractère particulièrement bien trempé et de rares qualités d'intelligence, M. Pasquier était une personnalité influente et distinguée.

Nous reviendrons jeudi sur cette longue et féconde carrière qui a marqué si fortement son empreinte dans la cité. Que les familles frappées par ce deuil particulièrement pénible veuillent bien agréer nos sentiments de respectueuse sympathie et nos sincères condoléances.

Réception de la Chorale.

Hier soir, lundi, la Chorale de Bulle rentrait d'Aigle, couverte de lauriers. Les sociétés locales s'étaient réunies au complet à la gare pour l'arrivée du train de 20 h. 22. Le pittoresque cortège aux flambeaux parcourut nos rues, au son d'un alerte pas redoublé et au milieu d'un public enthousiaste et fier de l'heureux retour des Choraliens. A l'Hôtel-de-Ville, la réception officielle commença par un discours de M. James Glasson, syndic. Celui-ci félicita chaleureusement les chanteurs du splendide succès obtenu et dit tout le plaisir ressenti par les autorités et la population bulloise à la nouvelle des brillants résultats acquis à Aigle. En effet, c'est la première fois depuis sa naissance que la Chorale de Bulle emporte des difficiles concours vaudrait une victoire aussi complète dans l'ensemble. Il adressa des éloges particuliers et bien mérités assurément à M. Radraux et remercia les chanteurs d'avoir encore une fois fait honneur aux couleurs de la cité.

La charmante petite Peyraud, fille de M. Peyraud, président de la Chorale, adressa encore à M. Radraux un compliment exquis.

Pris tour à tour la parole MM. Firmann, président de l'intersociété, Peyraud, président de la Chorale, Gapany Charles, président de la Société des Armailleurs, Corninbœuf, président de l'Harmonie, et Edouard Glasson, président cantonal des chanteurs fribourgeois. L'Harmonie, sous la direction de M. E. Raemy, et la Caecilia, sous la direction de Mme Yans, agrémentèrent la soirée de jolies productions.

Ce fut une de ces réceptions où le cœur débordait franchement d'intimité et de joie. Nos Choraliens et leurs chefs l'avaient bien mérité.

Votation de dimanche.

Résultats des communes du district.

	Elec. Vo-		Alcool		Routes	
	tants	Oui	Non	Oui	Non	
Aibeuve	144	76	5	71	6	70
Avry	80	42	6	35	—	35
Botterens	61	43	2	41	7	33
Bellegarde	213	75	13	62	9	52
Broc	453	137	37	100	30	93
Bulle	1083	451	45	406	57	363
Cerniat	199	55	4	51	3	42
Charmey	325	79	6	71	11	68
Châtel	40	14	2	12	1	13
Crésuz	35	29	4	25	1	23
Corbières	56	33	2	31	1	25
Echarlens	129	40	1	39	1	35
Enney	90	37	5	32	4	32
Estavannens	98	48	5	43	4	44
Grandvillard	144	78	9	69	3	75
Gumefens	101	47	1	46	—	42
Gruyères	339	120	20	92	13	88
Hauteville	140	60	2	58	2	52
La Tour	388	110	17	92	14	85
La Roche	277	92	10	77	3	68
Le Paquier	104	63	4	59	3	48
Lessoc	79	29	4	24	—	28
Marsens	155	64	4	60	3	56
Maules	68	36	1	35	—	36
Montbovon	152	58	3	52	—	35
Morlon	90	42	2	40	—	42
Neirivue	73	19	5	14	1	18
Pont-en-Ogoz	49	20	—	19	1	14
Pont-la-Ville	90	35	2	31	1	32
Riaz	165	83	3	80	2	74
Romanens	69	33	7	26	1	31
Rueyres	55	23	—	23	—	23
Sâles	128	51	4	47	3	46
Sorens	197	67	3	64	—	48
Vaulruz	218	75	13	62	2	55
Villars-s-Mont	32	20	2	18	2	18
Villars d'Avry	19	11	1	10	—	10
Villarvolard	68	29	3	26	3	25
Vudens	335	91	8	83	6	79
Vuippens	66	28	2	26	3	21

6607 2543 267 2252 201 2077

Fédération des employés des voles secondaires.

Chaque année, cette importante fédération des cheminots qui compte 6100 membres, soit le 90 % des employés des chemins de fer secondaires, tramways, bateaux à vapeur, a sa réunion générale. Celle de 1929 a eu lieu dans notre ville, à l'Hôtel des Alpes, les 11 et 12 mai. Le congrès a été ouvert à 14 heures par M. Rychener, du Berne-Lötschberg. M. Rey, président local, avait organisé les assises annuelles de cet important groupement. Rien n'a été négligé, grâce à son dévouement, pour assurer à nos hôtes un séjour agréable. Notons que la fédération des cheminots était représentée par MM. Bratschi, conseiller national, Constant Frey et Zeli, secrétaires.

M. Bratschi exposa les projets de réorganisation de la fédération des cheminots. Les diverses questions portées à l'ordre du jour ont fait entrevoir le grand travail accompli par les comités centraux. Samedi, une soirée récréative réunissait tous les participants dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, soirée agrémente par les productions des Cigales, du Maernerchor ainsi que de la Caecilia. L'entrain général dura sans cesser.

Le lendemain, dimanche, les délibérations sont reprises à 8 h. 15 et furent rapidement menées. Signalons que le prochain congrès aura lieu à St-Gall.

Le banquet de dimanche fut servi à l'Hôtel de Ville. M. Remy, directeur des C. E. G., une délégation du Conseil communal de Bulle, et M. Thévenaz, représen-

tant des organisations ouvrières fribourgeoises, étaient au nombre des convives. M. Rey souhaita la bienvenue à tous, dans des termes très chaleureux.

Pendant le repas, M. Remy prit la parole. Il remercia notamment les congressistes de leur amabilité, parla de la crise d'après-guerre des chemins de fer secondaires, crise qu'il croit terminée. Des sacrifices ont été consentis par les ouvriers aussi bien que par la Direction. M. Bratschi prit aussi la parole, ainsi que M. Bersier, qui offrit, au nom de la Ville de Bulle, les vins d'honneur, puis M. Thévenaz, au nom des organisations ouvrières.

M. Rey remercia les organisateurs, hôteliers et sociétés, puis une course fut organisée. Nos visiteurs admirèrent nos sites, se rendirent à Broc, Charmey, puis à Gruyères.

Bonne journée, belle journée, et les gens qui veulent séparer les employés et les fonctionnaires du reste du peuple se trompent. Ils sont du peuple et ne demandent qu'à y rester, n'en déplaise à Dame Liberté dont l'article de samedi a fait voir aux congressistes sa délicatesse et sa naïveté.

Vaccinations.

Elles auront lieu à Bulle mardi 14 courant à 2 1/2 heures après-midi, à la halle de gymnastique.

Y sont soumis tous les enfants nés en 1928 et ceux nés antérieurement qui n'ont pas encore été vaccinés.

Les revaccinations sont fixées au même jour, à 1 h. 30.

A Charmey.

La Société de musique de Charmey donnait récemment sa dernière représentation du *Sonneur de Cor*, de Paul Bondallaz. On sait le succès que cette pièce a remporté. L'auteur du drame patriotique assistait en personne à cette représentation et l'on apprend qu'il va écrire à l'intention des acteurs de la pittoresque localité de la vallée de la Jogne une pièce spéciale tirée de l'histoire même de la contrée. Nouvelles joissances patriotiques et théâtrales en perspective.

Le manque de place nous oblige de renvoyer à jeudi le résultat de la course Bulle-Morat et retour, organisée par la « Pédale Bulloise ».

Nouvelles brèves.

Nouvelles politiques et diverses.

A Berlin, le journal communiste «La Rote Sturmplähne», interdit, a été saisi vendredi pendant son tirage. Le propriétaire de l'imprimerie est provisoirement maintenu en état d'arrestation.

A Athènes, le gouvernement a décidé d'ajourner la convocation de la Chambre et du Sénat par suite d'une épidémie de variole. Le ministère de l'hygiène a ordonné des mesures sévères à l'égard des voyageurs venant d'Angleterre.

Le pape a reçu en audience privée les officiers français, polonais et espagnols qui se trouvent à Rome pour le concours hippique.

M. Mussolini a présenté à la Chambre le projet de loi ratifiant le pacte Kellogg. Au cours de la séance de samedi la Chambre a terminé le débat sur les trois projets de loi relatifs aux accords de Latran.

Malheurs et accidents.

Après une interruption de cinq ans, les meetings de boxe avec participation de professionnels ont été repris à Vienne. Malheureusement,

la première réunion a été marquée par un accident très grave. L'Autrichien Anderschutz a touché si malheureusement son adversaire d'un direct au cœur, le Hongrois Hudra, que celui-ci s'est effondré au premier round et n'a pas tardé à rendre le dernier soupir.

Par suite de vétusté, une maison arabe s'est écroulée à Fez, ensevelissant sept indigènes. On a retiré des décombres six morts dont une femme et deux enfants et un blessé grièvement.

A Hanovre (Massachusetts), trois ouvriers ont été tués et une vingtaine blessés par une série d'explosions qui se sont produites à la manufacture nationale de feux d'artifices. Le matériel a été complètement détruit.

Plusieurs jeunes gens s'étaient rendus dimanche à la Faucille, pour cueillir des fleurs. L'un d'eux, Joseph Verguin, clerc d'avocat, a fait une chute mortelle. Son corps a été ramené hier à Genève.

Crimes et délits.

Un ingénieur des mines américain, Thomas Delker, a été poignardé à Hostot-Paquilla, dans l'Etat de Jalisco, par des mineurs auxquels il faisait des observations.

Dernière Heure

NAUFRAGE SUR LE LAC DE CONSTANCE.

Un grave accident s'est produit dimanche, entre sept et huit heures du soir, près de Rorschach. Un manœuvre se rendit en barque au Rieeli avec deux enfants de 6 et 8 ans, fils de M. Koller. Au moment de revenir, Rotach, qui avait bu avec excès, se leva dans la barque et tomba dans l'eau. La petite barque chavira. Les trois occupants ont été noyés.

+

Madame Henri PASQUIER-CURRAT, à Bulle;
Monsieur le Dr Joseph PASQUIER, à Bulle;
Mademoiselle Antonie PASQUIER, à Bulle;
Madame et Monsieur Dr LORÉ TAN-PASQUIER, à Bulle;
Madame et Monsieur DE GOTTRAU-PASQUIER et leur fille, à Glion;
Madame et Monsieur HOHL-PASQUIER et leurs enfants, à Bulle;
Madame et Monsieur Dr HERZOG-PASQUIER et leur fils, à Broc;
Messieurs Paul et François Pasquier, à La Tour-de-Trême;

Les familles de feu Emile PASQUIER, à Buenos-Aires, Semsales, Gruyères et Châtel-St-Denis;

Madame Vve Albert GRANDJEAN-CURRAT, à Bulle;

Monsieur Hubert RABOUD-CURRAT et ses fils, à Grandvillard;

ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Henri PASQUIER
Notaire

décédé à Bulle, le 14 mai 1929, dans sa 75^{me} année, muni des secours de la religion.

Les funérailles auront lieu à Bulle, le vendredi 17 mai, à 10 heures.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Mises de chédail.

Le soussigné exposera en vente en mises publiques le **vendredi 17 mai, dès 13 heures, devant son domicile à MARSENS**, son chédail, soit:

4 chars à échelles, 1 char à ressorts, 1 caisse et 1 pompe à purin, 1 charrette de Charmey, 1 luge et chenaquet, 1 hachepaille, 3 colliers pour chevaux, couvertures, chaines, clochettes, 2 boilles à lait et nombre d'objets trop long à détailler, ainsi qu'un potager à 4 trous, le tout en bon état. Paiement comptant.
L'exposant: **Emile Gapany, MARSENS.**

On demande une jeune fille

de toute confiance comme sommelière et pour aider au ménage.
S'adresser au **Café Gruyérien, MORLON.**

On prendrait

encore quelques **GÉNISSES** sur de belles montagnes. Bons soins.
S'adresser à **Jules CURRAT, boucher, Grandvillard.**

On cherche

jeune homme pour aider au magasin.
S'adresser: **Case postale 19883 Bulle.**

A vendre matériaux de démolition

tuites, vitrages, portes, ferrures, bois à brûler, etc.
S'adresser au chantier, Rue du Simplon, ou chez **MM. Boulanaux & Dornor**, entrepreneurs, Rue Louis-Meyer, Vevey.

A vendre un beau porc

de 4 mois chez **François Chollet, Epagny.**

LETTRES DE DEUIL

livrées très rapidement par l'Imprimerie de **LA GRUYÈRE.**

Expiation

ou **L'ÉVADÉ DE CAYENNE**
drame pathétique
cette semaine

Au Cinéma Lux

On demande un garçon

de 13 à 14 ans pour la montagne, ou un

homme âgé.
pouvant faire un petit service.

S'adresser à **Noë RAMEL, Léchettere, (Pays-d'Enhaut).**

A VENDRE

un char à échelles
13 lignes, neuf, chez **A. Mivroz, charron, Bulle.**

On achèterait
de suite

2 ruches d'abeilles
en bon état.
S'adresser **Vve Charrière, Route des Crêts, Bulle.**

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

Toit de Chaume

par M. DU CAMPFRANC

Jean vint à lui, et d'un accent de profonde tristesse :

— Père, voici l'heure de nous dire adieu. Ne vous désespérez pas, dans un an, je serai de retour.

Oh ! comme le pauvre aveugle sentait bien l'accablante lourdeur de la noire cécité. Son fils le quittait et il ne pouvait goûter le bonheur de voir, une fois encore, le cher visage. Il passait ses mains tremblantes sur le front, sur les paupières, et son cœur se déchirait d'une façon affreuse. C'était au Tonkin qu'il allait, là-bas, à la tuerie. Il l'avait encore là, avec lui ; il le tenait dans ses deux pauvres mains ; et, cependant, il partirait. Ni toutes ses inquiétudes, ni tout son désespoir de père ne pourraient rien pour le garder.

— Et c'est pour moi que tu pars, cria-t-il enfin, dans un grand sanglot. Pour moi qui ne suis plus qu'un paria au milieu des hommes, un pauvre aveugle incapable de gagner sa vie...

Jean s'était mis à genoux ; il avait saisi, dans les siennes, les mains du vieillard.

— Père, laissez-moi baiser vos mains, vos mains charitables, qui ont fait tant de bien, tant pansé et guéri l'humanité souffrante. Vous avez droit au repos, mon père... Songez à mon retour.

L'aveugle serrait contre sa poitrine la tête du lieutenant Salbris, et ses lèvres erraient

sur le jeune front.

— Oh ! mon fils, si tu éprouvais ce qui se passe dans mon cœur, tu ne supporterais pas la séparation. Sommes-nous sûrs de nos années ? Disposons-nous de l'avenir ?...

Jean était devenu grave.

— Mon père, fit-il d'une voix émue, pourquoi me dites-vous cela ? Laissons l'espérance nous soutenir.

L'aveugle fit un héroïque effort pour dominer sa peine. Il sourit tristement, et d'un ton très doux :

— Tu as raison, mon Jean, l'espérance est bonne. Pardonne-moi de te décourager. Je me reproche ma faiblesse. Il y a des êtres qui supportent le malheur avec héroïsme, et qui, à force de résistance courageuse, parviennent à dompter leur mal, à retrouver le calme et quelquefois un bonheur relatif. Je tâcherai d'être de ceux-là. Adieu, mon fils... adieu... J'entends la voiture qui vient te prendre.

Il essayait ses larmes et voulait sourire. Isabelle, toute pâle et toute frémissante, se tenait debout près de sa mère. Elle regardait le père et le fils. Elle se sentait prise, pour ce vieillard, d'un redoublement de respect et de tendresse. Elle avait envie de lui parler comme à un père, dans les élan qui lui venaient. Puis les mots s'étranglaient dans sa gorge, et elle ne disait rien.

La voiture s'était arrêtée devant le perron. Jean se jeta dans les bras de l'aveugle.

— Adieu !...

— Adieu, mon fils.

Ils semblaient être sans force pour rompre leur étreinte, et ne connaîtraient rien de plus, ne désirer rien au delà de ce long baiser. Jean s'arracha le premier des bras de son père. Il embrassa Mme de Miramare. Il embrassa Isabelle, et puis, il s'enfuit, en hâte, car son cœur se brisait.

Il était parti !...

La porte du chalet s'était ouverte, elle s'était refermée.

Il était parti !

Dehors on entendait la voiture qui roulait. Le bruit s'éloignait, s'affaiblissait, et finit par mourir... Il était parti !

L'aveugle, tremblant, essayait de discerner encore si un faible bruit ne se perdait pas dans le silence de la nuit.

Plus rien ne venait du roulement de cette voiture qui emportait son fils. Il fit, en trébuchant, quelques pas dans le salon ; il allait au hasard ; puis ses mains étendues ayant rencontré son fauteuil il y tomba anéanti. Il lui semblait qu'un vide immense venait de se faire en lui. Il avait l'impression d'un isolement profond, et dit tout haut :

— Mon Dieu ! Qu'est-ce que je vais devenir ?

D'un élan irrésistible, la fiancée de son fils s'élança vers lui. A genoux, elle baisait les mains du vieillard, comme des avait baisées Jean ; puis elle éclata en sanglots bas et convulsifs.

— Je serai votre fille, disait-elle. Oh ! oui, votre fille très dévouée... très aimante...

Le vieillard songeait. Il était pris comme d'une épouvante à la pensée de cette guerre du Tonkin, qui avait déjà coûté tant de marins et de soldats à la France, et il balbutia d'une voix sourde :

— Oh ! mon enfant, j'ai peur.

La soirée s'acheva tristement. On parla de l'absent. Il leur semblait que le salon était encore plein de sa voix, de sa vaillance, de ses paroles courageuses.

Que d'heures de causerie inoubliables les fiancés avaient passés près de cette fenêtre, dans le cadre de roses enguirlandant le balcon. Tout cela, dans le souvenir d'Isabelle, demeurait inscrit, ineffaçable, à une place profonde.

Il était parti !

Et puis, à leur tour, la mère et la fille quittèrent le pauvre père aveugle.

Isabelle, en cette nuit qui suivit le départ de Jean Salbris, connut la cruelle insomnie et l'oreiller qui se mouille de larmes. Au matin, dès l'aube, elle se rendit à l'église. Les fiancées aimantes n'ont que ce bouclier pour protéger les fiancés qui vont affronter les périls de la guerre : la prière.

Elle monta la nef à peine éclairée des premières lueurs du jour. La lumière pénétrait, très pâle, par les fenêtres basses aux parois épaisses. Et là, le cœur plein de larmes qui voulaient tomber, Mlle de Miramare s'agenouilla devant le tabernacle entouré de fleurs. C'était une humble église, bien recueillie, au centre surbaissé et embaumé d'encens.

Depuis trois cents ans, que d'âmes y avaient passé, gémi, pleuré.

Un prêtre disait la sainte messe. Isabelle s'unissait au saint sacrifice.

Quand elle quitta l'église, elle était redevenue elle-même. Elle n'essayerait pas d'étouffer les sentiments de chagrin qui gonflaient son cœur et la faisaient souffrir ; mais elle savait que son devoir était la patience dans l'attente, et le dévouement à sa mère malade et au père aveugle du pauvre Jean.

Après tout, pourquoi désespérer de l'avenir ? Jean avait écrit sous son petit portrait :

« JE REVIENDRAI ».

Elle marchait d'un pas pressé, pour plus vite rejoindre sa mère. Elle suivait un pittoresque sentier. De beaux iris bleus croissaient entre les crêtes des roches. En face, sous le soleil bruisait une petite cascade, et la fiancée eut un sourire d'espérance en voyant les couleurs de l'arc-en-ciel trembler dans les filets de cristal.

(A suivre).

Une cuisson prolongée abîme le linge

La cuisson dilate les fibres des tissus et favorise ainsi l'action de l'eau et des ingrédients à lessive.

C'est, par conséquent, pendant la cuisson que l'action nocive de fortes poudres à lessive se fait le plus sentir. Pour la lessive à la machine, l'opinion se généralise de plus en plus que le linge ne doit pas être cuit dans l'eau de lessive. Par contre, pour des raisons d'hygiène, on fera cuire pendant 10 minutes la première eau de rinçage dans la machine au repos.

Pour la cuisson du linge et dans la machine à laver, employez pour votre plus grand avantage, le savon et les flocons Steinfels.

Frédéric Steinfels, Zurich



Salsepareille Model

de goût délicieux purifie le sang. Pour se distinguer dorénavant plus facilement de ses imitations, ce dépuratif de vieille renommée portera le nom déposé



A Bulle : Pharmacie Rime

Salon de Modes M^{me} Jeanne Glasson, Bulle

2^{me} étage, Maison Pinaton
Dernières Nouveautés de la Saison.
Réparations. — Transformations.

MOTO MOSER

Notre grande marque nationale, l'une des meilleures actuelles. Facilité de paiement.

Agence exclusive à SAUDAN FILS, BULLE. (près l'Usine Boehud).

A Vendre une moto d'occasion, état de neuf.

A VENDRE

ou à échanger contre moto ou marchandise

AUTO FORD

4 places, parfait état de marche. S'adresser à Bardy, garage, Romont. P. 12.610 F

Avec la POULETTE Le poulet dîne.

ON DEMANDE

pour de suite, dans petit ménage une bonne à tout faire sachant cuire ; bons gages à personne capable. Certificats exigés. S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 1132 B.

Gros escargots

sont achetés à 30 ct. le kilo tous les jeudis, dès 8 h., vers la gare (marchandises), C. E. G., à BULLE, et tous les mercredis de 9 h. à midi à CHARMEY.

Maison Mändly-Pasquier Palézieux-gare.

Soumission.

La commune de Lessoc met en soumission la

construction d'un chalet « aux Plans Bath ».

Prendre connaissance des plans, avant-métré et conditions et déposer les soumissions auprès de M. le Syndic jusqu'au 20 mai à 6 h. du soir.

Lessoc, le 7 mai 1929.

Par ordre : Le Secrétaire.

A VENDRE

un vélo de dame

en bon état. S'adresser à H. ECOFFEY, Broc.

INFIRMIÈRE

informe l'honorable public qu'elle est à disposition. Se rend à domicile pour soins aux malades, ventouses, etc.

Se recommande :

Lucie Nicolet
Rue de Vevey, Cinéma Lux BULLE



EXAMEN de la VUE et conseils gratuits

par J. DUVANEL
Opticien-Spécialiste de Neuchâtel, qui recevra le jeudi 16 crt. de 9 heures à midi et de 1 1/2 à 6 heures à BULLE, Hôtel du Cheval Blanc.

A VENDRE

au centre d'un grand village industriel de la Gruyère, une

jolie maison de 2 appartements en bon état, avec jardin bien clôturé. Prix avantageux.

S'adresser à J. BOSSON, Agence Immobilière, Bâtiment de la Viennoise, rue de Gruyères, BULLE.

On cherche

dans famille de docteur, une JEUNE FILLE

Bon gage. S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous P. 5000 F.

Ferme à vendre

située à Hirsaz (Vionnaz, Bas-Valais) entourée de 100.000 m² de terrain environ, ainsi que d'une flachère, en partie recouverte de bois immédiatement utilisable. Proximité de la voie ferrée ; conviendrait pour grand train de campagne.

Pour offres et conditions, s'adresser aux avocats L. L. & L. Martin, MONTHEY, (Valais).

Location d'Auberge.

La Commune de Cerniat expose en location, par voie de mises publiques, son auberge dénommée „Hôtel de la Berra“. Entrée en jouissance le 1^{er} novembre 1929.

Les enchères auront lieu le 20 mai courant dès 14 h., dans une salle particulière du dit établissement.

Cerniat, le 6 mai 1929. Par ordre : Le Secrétaire communal

Commune de Broc Location de domaine

La Commune de Broc mettra en location par voie de mises publiques le domaine des „Eterpaz“ d'une contenance approximative de 24 poses de bon terrain et 4 poses de pâturage, avec maison d'habitation de 2 logements, grange et écuries spacieuses et en bon état. Entrée en jouissance le 1 avril 1930.

Les mises auront lieu le samedi 18 mai courant dès 2 heures de l'après-midi, dans une salle particulière de l'Hôtel de Ville.

Les conditions seront lues avant les mises. Elles pourront également être consultées préalablement au bureau communal.

Broc, le 4 mai 1929. Par ordre : Le secrétariat communal.

Pour une publicité efficace Insérez vos annonces dans „LA GRUYÈRE“.